



SPORT



Paris 2024 : le Département, le Grand Périgueux et la Ville de Périgueux soutiennent leurs sportifs de haut niveau dans la perspective des JO

A un an des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le Département, le Grand Périgueux et la Ville de Périgueux ont signé deux protocoles de partenariat avec Manon Hostens et Yoann Kowal. A travers ces accords de soutien financier, les trois collectivités ont souhaité accompagner ces athlètes de haut niveau qui visent une troisième participation aux Jeux olympiques.

Publié le 02 juin 2023

Le président du Conseil départemental de la Dordogne Germinal Peiro, le président de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux Jacques Auzou, représenté par Nathalie Salomon, conseillère déléguée au Portail citoyen et relation usagers et la maire de Périgueux Delphine Labails, représentée par Paul Maso, maire-adjoint chargé des Sports, ont signé vendredi 2 juin 2023 deux protocoles de partenariat « sportif de haut niveau à profil olympique » avec Manon Hostens et Yoann Kowal.

Ces deux protocoles visent à soutenir et accompagner financièrement Manon Hostens et Yoann Kowal, tous deux reconnus sportifs de haut niveau par le ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans le cadre de leur préparation et de leur potentielle participation aux Jeux olympiques de Paris 2024.

A travers ces accords conclus pour deux ans, 2023 et 2024, les trois collectivités apportent un concours financier aux deux athlètes en échange de quoi ces derniers s'engagent à valoriser l'image du Département, de l'agglomération et de la Ville. En outre, les deux athlètes de haut niveau doivent signer et respecter la charte éthique du sport approuvée par l'Assemblée départementale le 18 janvier 2012.

En décidant de s'engager aux côtés de ces deux athlètes de haut niveau, le Département de la Dordogne confirme son attachement au mouvement sportif qui compte plus de 88.000 licenciés et 1.200 associations qui maillent l'ensemble du territoire.

Il reconnaît également que les athlètes de haut niveau participent pleinement à la promotion du territoire, à son développement économique tout en concourant au rayonnement et à la notoriété du département.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-7d303b8497-22333554?>

Le Département a déjà signé ce type d'accord. avec Yohan Durand, sportif/athlète de haut niveau inscrit sur liste ministérielle avec la Communauté d'agglomération du Bergeracois et la Ville de Bergerac.

Paris 2024, la Dordogne, relais de la flamme olympique

Particulièrement attaché au sport, au mouvement sportif et à ses valeurs, le Département de la Dordogne a souhaité participer à l'événement mondial que représente les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Cet attachement s'est tout d'abord manifesté en mai 2017 avec l'opération « **Le 24 soutient Paris 2024** » à travers laquelle 24 athlètes se sont relayés à pied, à vélo ou à canoë, sur cinq jours entre Montignac-Lascaux et l'Hôtel de Ville de Paris pour soutenir la candidature de Paris 2024.

Puis, le Conseil départemental s'est engagé à porter la labélisation « **Terre de jeux** » au plus près des territoires et les animer avec ses deux dispositifs départementaux « Village Terre de Jeux Dordogne-Périgord et la Caravane Terre de Jeux Dordogne-Périgord ».

De plus, le Département a également contribué à la valorisation des équipements sportifs départementaux mais aussi communaux (Trélissac, Périgueux et Boulazac-Isle-Manoire) ayant la capacité d'accueillir des délégations nationales ou internationales et visant la préparation au JOP2024.

Ainsi, 8 sites sportifs ont été labélisés « **Centre de préparation aux Jeux** » permettant la pratique de 17 disciplines olympiques et paralympiques.

Le 1^{er} octobre 2021, le Département a accueilli « **la Tournée des drapeaux** » en présence de Thierry Rey. C'est donc tout naturellement que la Collectivité a souhaité porter sa candidature pour que la Dordogne puisse accueillir « **le relais de la flamme olympique** ». Le parcours de la flamme et les villes traversées doivent être dévoilés par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) le 23 juin 2023.

A travers cet événement le Département entend, lui aussi, marquer le début des célébrations des Jeux de Paris en 2024 en association les Périgordins autour de cet événement mondial, tout en mettant en lumière la Dordogne, ses territoires et son patrimoine.

Le Département, le Grand Périgueux et la Ville de Périgueux soutiennent leurs sportifs de haut niveau



<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-7d303b8497-22333554?>

